

ATELIER THEMATIQUE « AMENAGEMENT DU TERRITOIRE » DU 1^{ER} DECEMBRE 2008

Ordre du jour

- Fonctionnement des ateliers thématiques : bilan des ateliers thématiques de septembre, retour sur les contributions des acteurs, rappel de l'objectif de construction du programme fonctionnel et des zones de passage préférentielle, organisation de deux réunions de séances plénières.
- Evolutions de la charte de concertation (un délai de 15 jours pour transmettre les avis, une diffusion possible vers l'extérieur des documents transmis en réunions).
- Grande vitesse ferroviaire et aménagement du territoire.

Lieu

Poitiers

Durée

3h10

Nombre de participants (hors RFF)

15

Principales expressions des participants

- Des échanges sur l'opportunité que représente la LGV pour le développement des territoires (création de pôles d'échanges multimodaux, le développement de nouvelles activités tertiaires et l'augmentation des bassins d'emplois autour des pôles urbains).
- Des explications sur la zone de chalandise du projet et sur l'échelle de son rayonnement (Périgueux, Aurillac, la Rochelle et Cahors).
- La nécessité de disposer d'infrastructures ferroviaires supplémentaires pour développer des complémentarités entre les régions Limousin et Poitou-Charentes.
- Des débats sur un possible rapprochement du pôle universitaire la Rochelle/Poitiers/Limoges avec l'université de Bordeaux.
- Des interrogations sur les effets de la LGV Sud Europe Atlantique sur le trafic potentiel de la LGV Poitiers – Limoges.
- Des interrogations sur les projets de l'Etat et des Régions en lien avec la LGV (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du territoire, Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, etc.).
- Des interrogations sur les modalités de présentation des études par RFF (ateliers thématiques, autres modalités, etc.).
- Des demandes d'explication quant à la future prise en compte dans les études des demandes des villes liées au projet (Aurillac, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Périgueux, etc.).